

VIVRE A SAINT-JOUVENT

Date de parution : JUIN



**Cérémonie des vœux du Maire
2 janvier 2016**



Travaux parc de la Mairie



**Fête des Associations
4 juillet 2015**

SARL JAS
87510 SAINT-JOUVENT

José Albino SILVA

FAÇADES
NEUF & RENOVATION

Tél./Fax **05 55 08 08 23**
Port. **06 31 59 75 98**



ED Eurl Didier DAVID

Fiouls - Gazole - GNR+

Granulés de bois - Charbons - Lubrifiants

05 55 75 68 31
87510 ST JOUVENT

06 07 08 81 91
didier-david@wanadoo.fr

ENTREPRISE GERMANEAU



- PEINTURE DÉCORATION
- PAPIERS PEINTS
- REVÊTEMENTS DE SOLS
- FAÇADES

« Les Rivailles » - **87510 SAINT-JOUVENT**
Tél. : 05 55 08 05 99 - Port. 06 64 23 32 14

ELV ÉLECTRICITÉ

*Installations neuves
et rénovations*

Dépannages

12, Route du Lac - (Fontbesse) - **87510 SAINT-JOUVENT**
Tél. 05 55 08 06 81 - Port. 06 85 08 05 94

Siret 338 274 343 00023

*au Bonheur
des dames*



Nathalie
Esthéticienne à domicile

06 09 54 59 64
www.abdd-esthetique-domicile.com
[nathalie.gouzon@facebook.com](https://www.facebook.com/nathalie.gouzon)

LIMALU Systèmes




Fabricant Installateur MENUISERIES ALU - PVC

- Vérandas
- Fenêtres, Portes d'entrée
- Volets battants et roulants, Stores
- Portes de garage, Automatismes
- Portails, Clôtures
- Fermetures, Garde-corps

05 55 75 60 38 Fontbesse - 87510 St JOUVENT
www.limalu.com

Bulletin réalisé par la Municipalité
Imprimé par Sotiplan en 950 exemplaires



Le Mot du Maire

Chers administrés,

Vous trouverez dans ce bulletin un résumé des nombreuses activités communales. Les actions sont soit directement définies par le Conseil Municipal soit sont le fruit d'une organisation dynamique de nos diverses associations.

Les travaux importants concernant l'aménagement de notre centre bourg se poursuivent.

La création d'une voie nouvelle en cours de réalisation permettra la mise en place d'une déviation efficace du centre bourg lors des nombreuses manifestations (vide-grenier, marché, fête de la musique, etc,...)

Les travaux bénéficient de subventions à un bon niveau par nos partenaires l'Etat et la Conseil Départemental. Malgré un contexte financier difficile pour les collectivités territoriales avec une baisse des dotations sur les trois dernières années.

Saint-Jouvent poursuit son développement conformément au programme défini lors des élections municipales.

L'équipe municipale et moi-même restons à votre écoute au quotidien pour l'amélioration constante de votre cadre de vie.

Cordialement.

Jean-Jacques FAUCHER

Dans ce numéro :

| | | | |
|--|----------|--|----------------|
| Le Mot du Maire | 3 | Bâtiments communaux | 10 |
| Le carnet 2015 Recensement militaire | 4 | Culture | 11 |
| Une équipe à votre écoute | 5 | Ecole Affaires scolaires | 12 à 15 |
| Les comptes de la Commune | 6 | Les Associations | 16 à 25 |
| Budget 2016 et tarifs municipaux | 7 | Inscription concours maisons fleuries | 26 |
| Dématérialisation - Commission Marché | 8 | Informations Consignes de tri | 27 à 29 |
| Voirie Réseaux Fleurissement | 9 | Infos Commune | 32 |

LE CARNET 2015

NAISSANCES

- Arsène, Pierre, Loup BAGELET
- Baptiste, André, Maurice BERGEMINE
- Hakim, Christian BERMUDEZ
- Ethan, Louis CHOPINOT
- Chloé, Claudine, Nicole DESMOULINS
- Edouard DUROUX
- Zélie ESCALONA
- Lounéa, Anna FLORES
- Anaé, Siloé FLORES
- Milano FLORES
- Madyson GASNIER
- Ilyes, Farid KHEIR
- Alice, Myriam, Marie LECOINTRE
- Manon, Adeline, Cécile MAZABRAUD
- Gaspard, Patrice, Alfonsus, Kévin OP DEN AKKER
- Sam PAQUIER
- Gabi, Michel PEYREBRUNE
- Thévy PLEK
- Pablo REY
- Samuel, Antoine, Gaëtan THOMAS
- Pablo, Jacques, Philippe TOUGNAUD



MARIAGES

- Isabelle COMMERY et Gilbert, Jean LAMANDE
- Violette, Valérie, Bernadette LAGORCE et Laurent, Lucien, Marcel DIGEON
- Aurélie, Christine, Bernadette MASSON et Frédéric, Sébastien BERGOIN



DECES

- Robert, Marie, Joseph, Maurice, Martial ARDANT
- Michel BRETTENOUX
- Claude, Eugène DENIS
- Georges, Pierre, Mary DEXIDEUIL
- Albert, Emmanuel, Marie, Alphonse GILBERT
- Marie, Paule PASCAUD
- Marie Madeleine FAURE



RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, **garçons et filles**, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire auprès du secrétariat de Mairie qui délivrera une

ATTESTATION DE RECENSEMENT

Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.



UNE EQUIPE A VOTRE ECOUTE



Jean-Jacques FAUCHER, Maire

En cas d'urgence, composez
le **06-71-25-25-82**
pour joindre le Maire ou les
adjoints



Jean-Claude SOLIS
1^{er} adjoint



Jean-Louis CLAUS
2^{ème} adjoint



M-Françoise BERNERON
3^{ème} adjoint



Véronique GARANT
4^{ème} adjoint



Nazih SABOUNE
5^{ème} adjoint

Le Conseiller Municipal Délégué



Gérard BOOK

Les Conseillers Municipaux



Sandra ROUSSEAU



Romain BATISSOU



M-Claude SEVEQUE



Philippe USTAZE



Christelle DUBLANCHE



Lydie MANUS



M-Hélène HERBACH



J-Jacques CHAPOULIE



Laurence RAYNAUD



Edouard LAIZET



Marianne LAVAUD



Patrick ROBERT

LES COMPTES DE LA COMMUNE

Budget général

Les dépenses de fonctionnement de l'année 2015 s'élèvent à 1 008 465 € soit une augmentation de 0,69% par rapport à 2014. Quant aux recettes, elles se stabilisent à 1 166 868 € en progression de 3,2%.

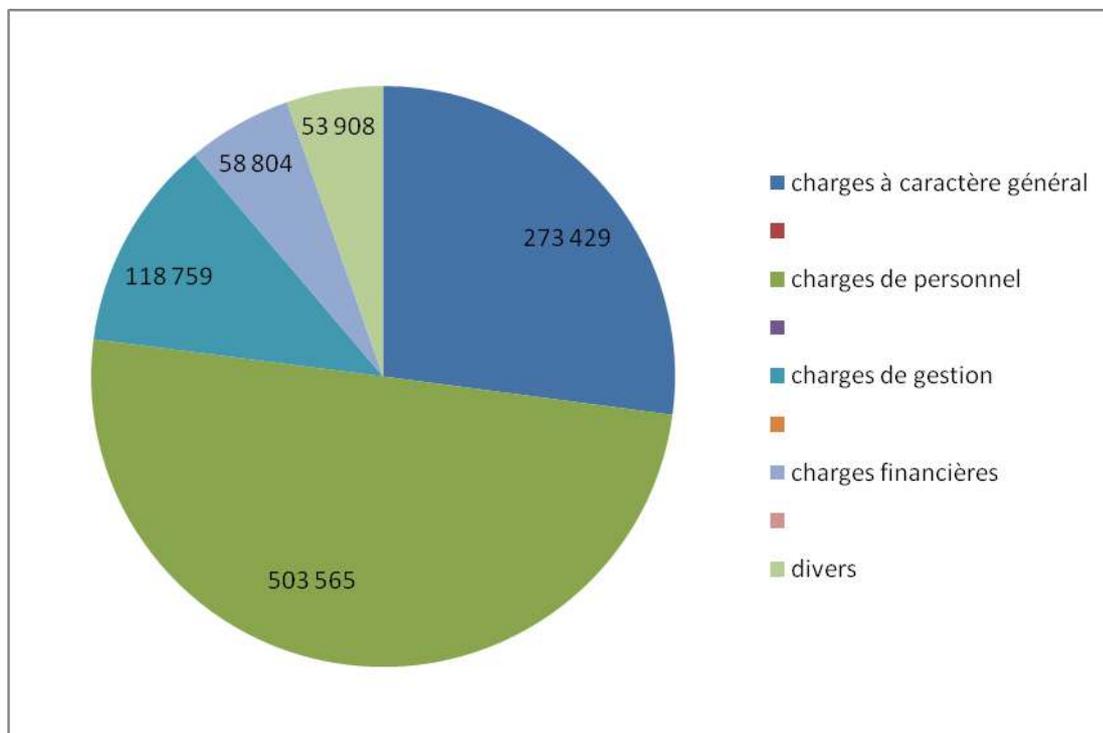
L'exécution de cette section, qui se solde, par un excédent de 158 403 € témoigne de la bonne gestion de la commune malgré la légère régression de certaines dotations.

- Les opérations d'investissement dont les plus visibles sont :
- L'aménagement du centre bourg, au niveau de la Mairie,
- L'achat d'une épareuse,
- L'aménagement d'une aire de jeux,
- La nouvelle route entre la rue du stade et la rue de Point de Boisse,
- Le parking et la clôture du stade de football,
- L'enfouissement des réseaux électriques à Fontbesse, etc...

s'élèvent à 678 069 € et les recettes à 573 863 €. Ce déficit de 104 206 € est compensé par le versement de subventions du Conseil Départemental et de l'Etat après le 31 décembre 2015.

La commune, comme prévu a contracté un emprunt de 210 000 € pour financer ces opérations d'investissement 2015/2016.

Répartitions des dépenses de fonctionnement par chapitre



Budget annexe assainissement collectif

Les dépenses et recettes de ce budget, en fonctionnement, s'équilibrent à 61 885 €, en légère augmentation de 583 € (0,95%). Il n'y a pas eu d'opération d'investissement.

Budget annexe lotissement des Chênes

Aucune opération n'a été réalisée au cours de l'année.

BUDGET 2016

Il s'agit des dépenses et recettes prévisionnelles de fonctionnement du budget général. Elles s'équilibrent à 1 232 995€. Concernant l'investissement 812 875 € sont budgétés. Les principales réalisations sont :

- L'aménagement centre bourg,
- Les cours de l'école du bas,
- Le prolongement de la voie de contournement qui reliera la rue du Pont de Boisse à la rue de Gattebourg (route de Neuvillas),
- La création d'une nouvelle rue à bel Air afin de desservir les habitations existantes situées en impasse, par rapport à la départementale n°28 (route de Compreignac).

Les taux d'imposition de la commune

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter ces taux pour l'année 2016. Ils restent fixés comme suit :

- Taxe d'habitation : 12,46%
- Taxe foncier bâti : 19,91%
- Taxe foncier non bâti : 68,87%.

Les taux d'imposition de la communauté de communes AGD

- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 10%
- Taxe d'habitation : 8,70 %
- Taxe foncier bâti : 3,16%

TARIFS MUNICIPAUX 2016

Restaurant scolaire : enfants 2,60 €, employés communaux 2,60 €, autres 5,70 €

Garderie périscolaire : tarif par demi-journée 1,85 €.

Tarifs mensuels :

- 1 enfant 36 €,
- 2 enfants 70 €,
- 3 enfants 100 €

Cimetière :

- Concession perpétuelle : 600 € le m²
- Concession cinquantenaire : 184 € le m²
- Concession centenaire : 102 € le m²

Columbarium : concession renouvelable d'une durée de 20 ans.

- Cavurne en saillie de 3 places : 367 €
- Cavurne enterrée de 3 places : 204 €

Marché municipal :

- Droit de place occasionnel 1€ le mètre linéaire
- Abonnement annuel : 0,80 € le mètre linéaire.

Location de la salle polyvalente :

- Vin d'honneur 102 €

Location de la salle avec cuisine, samedi et dimanche :

- Associations communales et cantonales : 148 €
- Associations se partageant la location : 107 € par association
- Particuliers résidant dans la commune : 255 €
- Particuliers ne résidant pas dans la commune : 480 €
- Couverts de base : 1€
- Sono : 35 €
- Caution : 500 €.

Entrées charretières : travaux réalisés par la commune, fournitures comprises : 84 € le mètre linéaire.

LA DEMATERIALISATION

Fibre optique

Le déploiement du numérique sur notre territoire, l'accès au haut débit et très haut débit est un enjeu majeur pour notre commune. Nous avons participé le 12 Mars à la réunion sur le numérique au conseil départemental en présence de 180 élus de la Haute Vienne, où nous avons exprimé notre inquiétude face aux lenteurs administratives. Nous avons eu l'assurance que tous les voyants sont maintenant au vert pour commencer l'opération. A Suivre.....



Procédure actes

ACTES, qui signifie « Aide au Contrôle de légalité dématérialisé », désigne le programme visant à développer un système d'information ayant pour objectif la dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité et budgétaire. Nous avons souscrit pour cela au Service Contrôle de Légalité proposé par FAST et signer la convention avec la Préfecture de la Haute-Vienne. L'abandon du support papier, la réduction des va-et-vient avec la préfecture et le retour quasi-instantané de l'accusé de réception ont été les éléments déclencheurs de cette décision.

Nouveau site communal

Pour être plus proche de ses administrés, la municipalité a mis en ligne un nouveau site Internet. La commune avait déjà un site, mais il était devenu obsolète. Après avoir travaillé sur le logiciel pour l'enrichir, des améliorations sont envisagées au fil du temps. La mise à jour du site est effectuée en interne. Plus attractif, plus réactif, vous y trouverez les informations essentielles sur la commune : associations, commerces, administrations, actualités, etc....

COMMISSION MARCHÉ

Responsable de la commission : Jean-Jacques CHAPOULIE

Membres de la commission : Jean-Jacques FAUCHER, Sandra ROUSSEAU et Marie-Claude SEVÈQUE.

Depuis 35 ans, le premier dimanche de chaque mois est rythmé par le marché dans le bourg de la commune de Saint Jouvent. A partir de 7 h 30, les commerçants installent leur étalage dans la rue principale, regroupant plusieurs corps de métiers en fonction des saisons.

La commission marché s'emploie à l'animer afin de le rendre plus attractif auprès de nos administrés et même au-delà et ainsi assurer sa pérennité.

En avril, le marché de Pâques a regroupé près de 90 enfants autour de la traditionnelle chasse aux œufs.

En octobre, le marché du goût et de la forêt s'installe pour la journée. La première édition, en 2015, a regroupé près de 70 commerçants et diverses animations (randonnée pédestre, cor de chasse, danse country, démonstration club canin, équitation, ...). Une deuxième édition aura lieu le Dimanche 02 octobre 2016. Plusieurs participants de l'année précédente ont déjà répondu présents. Venez découvrir et déguster en famille dans une ambiance festive.

Pour terminer l'année, le 1^{er} dimanche de décembre, le Père Noël fait une halte au marché et distribue des chocolats aux enfants avec lesquels il partage photos et bisous. Les plus grands peuvent, de leur côté, trouver sur le marché les produits de fête.



VOIRIE RESEAUX FLEURISSEMENT

Responsable : Jean-Louis CLAUS — 2ème adjoint et les agents techniques



FLEURISSEMENT

Cette année, le fleurissement s'est limité à mettre des gros pots au pré du Poirier (près de la supérette) et devant la Salle Polyvalente.

MATERIEL—ACHATS DIVERS

- Débroussailleuse : 611 €
- Rotobroyeuse : 11 190 €
- Pare ballon : 2 379 €
- Moteur de volée cloche Eglise : 1 783 €
- Pose clôture Stade : 1 342 €
- Barrière du Parking : 1 833 €



VOIRIE

- Mur du parking Lotissement des Chênes : 7 500 €
- Création de fossés : 9 461 €
- Point à temps : 26 520 €
- Fauchage : 7 884 €

ECLAIRAGE—ENFOUISSEMENT

Nous avons terminé l'enfouissement du réseau de Fontbesse début 2015 et avons commencé l'enfouissement du réseau du Chemin de la Rue qui s'est terminé début 2016.

Ces travaux se font sous la maîtrise du SEHV (Syndicat Energie Haute-Vienne).
Un renforcement de réseau a été fait à Massac par l'entreprise Contamine.

LE CIMETIERE ET MONUMENT AUX MORTS

Ouverture du nouveau cimetière. Deux emplacements ont été vendus.



TRAVAUX PREVU EN 2016

- Renforcement du réseau est prévu au Puy Las Hautas par l'entreprise Contamine sous la maîtrise d'ouvrage du SEHV.
- Reprises de tombes
- Achat d'illuminations.

FLEURISSEMENT

La Commune va participer au concours des communes fleuries et, pour la première fois, un concours au niveau de la commune réservé aux particuliers.

VOIRIE

- Point à temps
- Création de fossés
- Curage de fossés
- Création de route

BATIMENTS COMMUNAUX

ACCESSIBILITE

Afin de se conformer aux règles pour l'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite (PMR), la commune a déposé en septembre 2015 un dossier dit Ad'AP qui propose un agenda de travaux.

En session en février dernier, la commission paritaire ad hoc a statué positivement sur le projet. L'étalement des travaux est prévu comme suit :

- Déjà en 2015 et début 2016 des aménagements ont été réalisés pour un accès à la porte principale de la mairie et un parking a été réservé pour les PMR sur le côté du bâtiment, il reste à faire les signalisations horizontales et verticales, une boucle magnétique pour les malentendants et à modifier le mobilier de l'accueil au secrétariat.

- En 2016, dans la cour de l'école élémentaire, des rampes normalisées donneront accès à la BCD ainsi qu'au hall d'entrée du judo, à la classe de CE2, au hall des classes du rez-de-chaussée. Il restera à aménager l'escalier d'accès aux classes du 1^{er} étage avec des signalisations sur les contremarches, des nez de marches antidérapants, des marques de vigilance sur les paliers.

- En 2016 toujours, les places de parking PMR aux différents endroits de la commune auront des marquages

horizontaux et verticaux normalisés. Une place sera créée à côté de l'église, une autre sur le côté arrière du salon de coiffure afin de donner accès au cabinet médical par la porte arrière. Pour le salon de coiffure, devant l'impossibilité d'aménager un accès normalisé, la gérante continuera à se déplacer à domicile pour les personnes PMR.

En 2017 et 2018, des travaux beaucoup plus importants et coûteux seront réalisés pour l'aménagement intérieur de la mairie, du bâtiment derrière la BCD et de l'adjonction d'un bloc toilette pour PMR sur les toilettes extérieures du terrain de pétanque.

Pour ces derniers projets, nous allons faire appel à un cabinet d'architecte pour la maîtrise d'œuvre. Une consultation est en cours. L'architecte retenu travaillera sur la base des orientations proposées par la commission communale des bâtiments. Une communication spécifique sera faite lorsque le projet d'aménagement sera finalisé.

Le budget global de tous ces aménagements devrait se tenir dans une fourchette de 650 à 700 000 Euros.

RADON

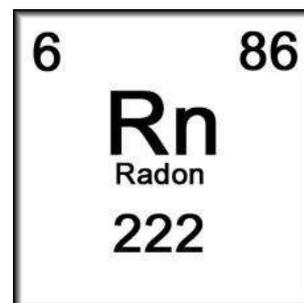
2 opérations se sont déroulées fin 2015 et début 2016.

- Opération de mesure chez les particuliers de la commune, sur l'initiative d'AGD et de MAVAT sous l'égide de l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire). Cette campagne, relayée par la presse et par le mailing direct, a permis à 80 particuliers d'installer chez eux des dosimètres qui seront analysés gratuitement par un laboratoire agréé et qui donnera lieu ensuite à une remédiation au cas par cas si les mesures sont supérieures aux seuils. Les mesures communiquées à chaque particuliers sont dans une fourchette très grande avec des taux au dessus de 1 000 ou 2 000 Bq/m³ pour certains

- Une 2^{ème} campagne de mesures sur une durée de 2 mois a été effectuée dans la classe de CE2 et dans la BCD, afin de vérifier si les aménagements effectués ont permis d'abaisser les niveaux de radon. Des mesures ponctuelles en novembre dernier avec l'ARS ont clairement mis en évidence que, pendant les heures de classe, les niveaux sont largement inférieurs aux seuils. Les capteurs de la campagne de 2 mois ont été dépouillés.

- Pour la classe de CE2, les résultats sont excellents avec une mesure de 329 au lieu de 1 040 (en 2013). Ce résultat est dans les normes.

- Pour la BCD, la mesure est de 514 quasiment inchangée par rapport à 2013 (462 Bq/m³). Une aération plus forte est à réaliser pendant les travaux sur ce bâtiment prévus en 2017 et 2018. Ce taux est jugé sans inconvénient du fait de la présence très courte des enfants (1 heure par semaine)



LA CULTURE

En 2015, différentes animations culturelles ont été proposées sur notre commune :

- le salon des artistes qui mettait à l'honneur un photographe de talent, Nicolas MONPION,
- le concert du printemps par la chorale « intermezzo »,
- une soirée théâtre surprenante avec la troupe du « grenier à sel »,
- sans oublier le concours photo et les séances cinéma.



Nous privilégions les spectacles tous publics avec des prix modiques pour de belles soirées familiales. Pourtant très peu de personnes de la commune se sont déplacées, nous vous serions donc reconnaissants de nous faire parvenir vos idées, vos attentes et nous ferons de notre mieux pour y répondre.

Les manifestations culturelles prévues pour 2016 sont de nouveau variées et ouvertes sur des horizons différents :

- **Concert par l'ensemble Enigma** (cordes, bois, cuivres et percussions) sous la direction de Jean-Pierre Raillat le 25 mars.
- **Concours photo** où cette fois-ci, les amateurs de la photographie auront 2 mois pour faire **LA photo** qui pourra être récompensée sur le thème. Règlement à récupérer en mairie. Prix adultes et enfants.
- **Salon des artistes** du 24 septembre au 02 octobre qui nous réserve de belles surprises artistiques avec Lydia ROCHE qui sera notre invitée d'honneur. La fête de l'automne avec ses forains sera présente sur le premier week-end de ce salon (24 et 25 septembre).
- **Soirée théâtre** le vendredi 16 décembre à 20h30
- **Les tarifs** : gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans, 2 € à partir de 13 ans, 3 € adulte.

La journée des associations aura lieu le 2 juillet. Des informations complémentaires vous seront données ultérieurement.



AFFAIRES SCOLAIRES

Responsable de la commission : Marie- Françoise BERNERON 3^{ème} Adjointe



Membres de la commission : Christelle DUBLANCHE, Marie-Hélène HERBACH, Edouard LAIZET, Sandra ROUSSEAU et Marie-Claude SEVÊQUE.

Notre commission s'est réunie 6 fois depuis notre élection pour œuvrer ensemble au bon fonctionnement des activités scolaires et périscolaires des enfants de notre commune.

L'effectif des classes reste constant en 2015/2016 :

Maternelle : 78 enfants

Petite section : 25

Moyenne section : 29

Grande section : 24

Primaire : 122 enfants

CP : 28

CE2 : 22

CM1 : 29

CM2 : 23

Côté école maternelle, de nouveaux jeux (14 687 € TTC) ont été installés dans la cour, les enfants sont ravis de pouvoir s'amuser sur les diverses structures. Nous avons également procédé à la réfection des sanitaires qui se situent dans cette même cour : remplacement des portes intérieures, pose de carrelage sur les murs et peinture des plafonds (total de 8 090 € TTC).

Des aménagements ont été effectués pour réduire les émanations de radon au niveau de la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire), de la classe de CE2, des toilettes, du hall d'entrée et du bureau du dojo (7 031 € TTC). Des tables et des chaises ainsi que divers mobiliers ont été achetés pour un montant de 2 316 € TTC.

Les TAP (Temps Ateliers Périscolaires) ont une fréquentation d'environ 90 enfants, ces TAP se répartissent en 3 périodes, du 01/10/15 au 31/12/15, du 01/01/16 au 31/03/16 et du 01/04/16 au 30 /06 /16. Les activités sont toujours aussi diversifiées pour le plaisir des enfants :

LISTE ANNUELLE DES ATELIERS PROPOSES

Danse latine, informatique, aide aux devoirs, équitation, base-ball, échec, bijoux, décoration du parc de la Mairie, anglais, peinture, tricot-couture, rugby, création de jeux en mousse, gymnastique, musique, théâtre, animation nature, lecture-conte, relaxation, mosaïque, hand-ball.

Une participation de 22 € par enfant et pour l'année scolaire est demandée aux parents.

Le coût moyen sur une période est de 3 700 €.





Les enfants apprécient les temps d'échanges autour de la lecture, du lundi ou mardi, avec Chloé NICOT qui intervient auprès de toutes les classes, soit à la BCD, soit à la garderie.

Grâce à une forte implication des enseignants, nos enfants ont participé à un concours de dessin proposé par le comité de jumelage « Aurence Glane Développement Couzeix » « l'Europe au bout du crayon », un travail de réflexion sur le thème de l'amitié, la paix et la solidarité entre pays européens.

Au cours de notre exposition, les enfants ont pu apprécier les plats typiques de nos jumeaux tel que cannellonis, rôti de porc sauce hongroise, polenta, salade de penne à l'italienne.

Ce concours a pu permettre de réaliser un logo identifiant notre comité de jumelage.



NOTRE ECOLE



Le mois d'avril a été marqué par la classe de découverte au Puy du Fou où 2 classes (Les CM1 et les CM2) ont pu découvrir le plus beau parc du monde avec le stadium gallo-romain, les attaques de vikings, le village médiéval, les chevaliers de la table ronde, Jeanne d'Arc, François 1^{er}, la Révolution française, le bourg 1900 et bien d'autres spectacles merveilleux où les élèves se sont sentis transportés dans les aventures de l'Histoire pour mieux la retenir .

La Boum et les repas entre copains au centre resteront également gravés dans les mémoires. Le film du séjour conserve les blagues et les rêves de ces chevaliers en herbe.



Avec des effectifs proches de 200, l'école de Saint-Jouvent bénéficie également de TNI (tableaux numériques interactifs) pour 5 classes de l'école et la possibilité de travailler avec des petits portables.

Les classes apprécient leur TNI, véritable fenêtre sur le monde en lien avec l'accès à Internet. Les personnages historiques, les œuvres, les continents apparaissent en gros à l'écran.



Les montages de films de l'école sont encore plus impressionnants ! On retiendra le film sur la bête de la forêt de Saint-Jouvent, filmée par les chasseurs de la commune avec la collaboration des CM2.

L'histoire vraie d'une louve protégeant la source de Jouvence qui, comme son nom l'indique, se trouve près de notre petit village de Saint-Jouvent....



Parmi les nombreuses actions engagées en 2015/2016, on retiendra également trois beaux films « Ernest et Célestine », un ours qui devient l'ami d'une petite souris, « Le kid », un enfant abandonné, élevé par Charlot et « Jiburo », un jeune coréen des villes qui finit par aimer sa grand-mère qui vit simplement à la campagne. Les élèves du CP au CM2 ont apprécié ces trois films qui ont fait l'objet d'un travail dans chaque classe avec la production de documents mis en partage sur le site d'école et cinéma.

Les élèves de Saint-Jouvent ont également pu assister aux spectacles des JMF à Nantiat, des spectacles musicaux de qualité (Spectacles pour les cycles II et III).

Les CM1/CM2 ont cette année encore pu pratiquer la voile à Saint-Pardoux lors de deux journées en Mai. Les aventures au bord du lac ont inspiré les élèves pour leurs idées de récits à construire :

« La chasse au dahu au bord du lac », « Le brochet de Valentin », « Les rescapés du lac », ...



Les CE2 ont fabriqué des volcans et ont fait un voyage d'une journée à Vulcania où là encore les souvenirs vont être nombreux et tenaces.

Les Maternelles préparent leur voyage à Nexon où les trois classes PS MS et GS se retrouveront pour une journée loin de la classe avec les copains.

Les rencontres sportives se préparent notamment en athlétisme pour les CE2, CM1 et CM2 avec le triple saut, le 50 m, le lancer de Vortex, la course de haies et les relais par équipes.

Quelques images de notre école



Couloirs des PS



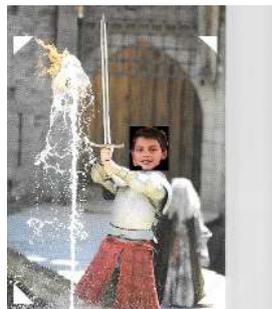
Marianna contre Marine



Les artistes de Maternelle



Les chevaliers de la table ronde et la princesse...



Valentin a réussi à sortir l'épée du rocher !



Voile à Saint-Pardoux, côté nuage...



Voile à Saint-Pardoux, 26 °, ciel bleu d'été

LES ASSOCIATIONS

COMITE DES FÊTES

L'objectif de l'association du comité des Fêtes est de proposer des animations sur la Commune de Saint-Jouvent en priorité ouvertes aux habitants.

Pour l'année 2015, le changement des repas dansants des samedis soirs aux dimanches midi n'a pas été un succès. C'est pour cela que pour 2016 nous revenons aux samedis soir. Pour le réveillon 2015, celui-ci affichait complet depuis la mi-octobre. Toutes les manifestations 2016 seront dédiées en hommage à Jean-Claude Vignaud que nous n'oublierons jamais.

L'équipe actuelle est en place jusqu'en février 2017.

Programme 2016 :

- Samedi 5 mars : 20h Soirée Bourguignon (Nicole Bergès et son orchestre)
- Samedi 19 mars : 20h30 Soirée théâtre animée par la troupe théâtrale Pelaupe.
- Dimanche 24 avril : Vide Greniers de 8h à 18h.
- Jeudi 5 mai (Ascension) 15h : Thé dansant (Nicole Bergès)
- Samedi 3 septembre 20 h : Repas dansant (Jean-Pierre Roy et son orchestre)
- Samedi 5 novembre 20h : Repas dansant (Momo et son orchestre)
- Samedi 31 décembre : 20h30 Réveillon (Dany et son orchestre)



Equipe du Comité des Fêtes

Membres D'Honneur : France et Jean-Claude VIGNAUD

Président d'honneur :

Jean-Jacques FAUCHER

Président : Daniel JUDE

Secrétaire : Josiane JUDE

Trésorière : Maryse MESCHAIN

Trésorière adjointe : Adèle NADAUD

Autres Membres actifs : Vincent ANTONORSI, Michel FAYAUD et Jean Michel MESCHAIN

Concepteur site Internet : Jérémy JUDE

GYMNASTIQUE FITNESS

LE SPORT C'EST LA VIE

L'association de gym vous propose deux cours par semaine

Une séance le lundi de 19h à 20h avec Quentin (renforcement musculaire, cardio, stretching,...)

Une séance le mercredi de 20h30 à 21h30 avec Sandrine (pour débuter Zumba puis abdos, renforcement musculaire, étirements,...)

Venez faire le plein de vitalité, c'est pour tous les âges de la vie. Les séances sont variées : élastiques, ballons, lestes, steps,... pas de monotonie.

Nous recherchons le bien-être physique bien sûr, mais aussi le bien-être social, car c'est un moment d'échange et de partage, l'occasion de faire de nouvelles connaissances.

N'hésitez pas, venez nous retrouver à la salle polyvalente, même en cours d'année, les deux premières séances sont gratuites.

Bureau

Président : Patricia VIGNALS

Secrétaire : Marianne LAVAUD

Trésorière : Brigitte SEVEQUE ROYER

A.C.C.A. DE SAINT-JOUVENT

Les adhérents de l'A.C.C.A. pratiquent leur loisir 6 mois par an, au contact de la nature, en automne, saison permettant de profiter de superbes paysages et également en hiver. Les principaux acteurs de l'association interviennent quant à eux tout au long de l'année, avec en plus de la chasse, l'organisation de différentes manifestations, des battues aux nuisibles ainsi qu'à des actions de prévention comme la pose de clôtures afin de protéger les cultures des dégâts occasionnés entre autres par les sangliers.

Ainsi une chasse à courre sur chevreuils animée par l'équipe « LES ECHOS DE SAINT-MARTIN » a été organisée sur le territoire de l'A.C.C.A. le 15 février 2016 ; une chasse à courre sur renard s'est déroulée le 19 mars 2016 avec l'équipage des « BEAUX COUVERTS ». Un loto a clôturé nos manifestations le 02 avril 2016.

Les prochains rendez-vous pour 2017 seront fixés au 1^{er} septembre 2016.

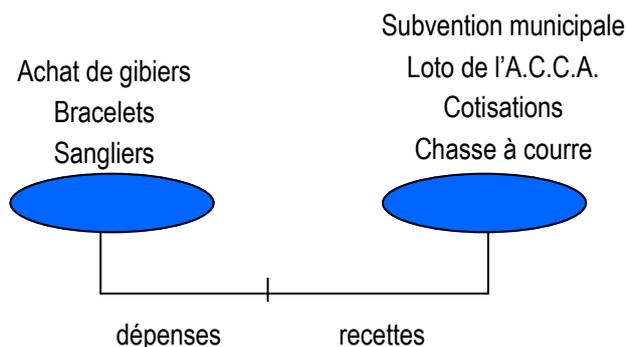
Pour ceux d'entre vous qui le souhaitent, n'hésitez pas à contacter un des membres du bureau afin de partager notre passion.

Venez passer une journée avec des personnes pour qui la chasse est avant tout un loisir.

L'adhésion à l'association s'élève de 77 € à 132 € selon la catégorie.



EQUILIBRE FINANCIER



BUREAU

Président d'honneur :

Jean-Jacques FAUCHER

Président :

Alexandre GASNIER

1er Vice-président :

Laurent CANCE

2ème Vice-président :

René LAPENDRY

Secrétaire :

Philippe USTAZE

Secrétaire adjoint :

Thomas BARDET

Trésorier :

Jean-Paul NEUVIAL

Trésorier adjoint :

Jean-Pierre FAURE

Membres : 85 membres dont membres du bureau Daniel BATOSSOU et Christophe PARTHONNAUD et un garde de chasse Damien RIFFAUD

RELAXATION PAR LE SOUFFLE

Venez " savourer la détente " grâce à cet atelier quiétude.

- S'inviter au lâcher prise, à la détente corporelle et mentale,
- Renouer avec le calme, le bien-être et la paix intérieure,
- Mieux gérer ses émotions,
- Améliorer la qualité de son sommeil,

Tels sont les bienfaits du travail sur la respiration auquel nous invite notre intervenante Mélanie BERGERON grâce à une combinaison d'exercices et de plusieurs méthodes de relaxation :

- **Le Qi Gong**, basé sur l'ajustement du corps, du souffle et de l'esprit, désigne un ensemble de pratiques énergétiques variées issues de la culture traditionnelle chinoise,

- **Le Do in** est une technique d'automassage dérivée du shiatsu, pratique d'origine japonaise, qui apporte détente et pacification de l'esprit.

- **Le Yoga**, discipline née en Inde, est utilisé notamment dans les différentes manières de respirer : en respirant par une narine seule, les deux narines, ou les narines alternées, en produisant ou non du son, en inspirant ou expirant plus ou moins longtemps, on prend conscience des différentes phases de la respiration.

Notre atelier est accessible à tous , hommes ou femmes, jeunes ou vieux, bien portants ou non. Dénué de compétition, il n'exige pas de compétences particulières.

Cette année, compte tenu du succès de l'atelier, nos rendez-vous sont devenus hebdomadaires et nous avons créé une séance mensuelle pour les ados !

Une dernière précision : Venez avec une tenue souple et chaude et un grand drap de bain ou une petite couverture.

Promis : après chaque séance, vous vous sentirez zen !

Tarifs

Adolescents : 30 € les 10 cours un dimanche par mois de 11h à 12 h (agenda disponible à la mairie)

Adultes : 35 € les 10 cours, 70 € pour l'année, 5 € le cours supplémentaire tous les jeudi hors vacances scolaires de 18h30 à 19h30

Une séance d'essai gratuite pour découvrir l'atelier.



Bureau

Président : Jany-Claude SOLIS

Secrétaire : Marianne LAVAUD

Trésorière : Patricia VIGNALS

JUDO

Le début de saison de Judo 2015 – 2016 a mal débuté suite à une absence de licenciés soit 47 au lieu de 62 en fin d'année passée.

Dès le début de saison les jeunes Judokas ont participé aux premiers tournois en effectuant de bons résultats et en portant fièrement les couleurs du Club. Les cours sont suivis avec assiduité et enthousiasme.

Au cours de la dernière séance de judo du 18 décembre, comme chaque année en cette période, le Père Noël de passage dans les rues merveilleusement décorées de Saint-Jouvent, voyant de la lumière dans le Dojo a stoppé son traineau pour faire une apparition impromptue sur les tatamis sous le regard ébahi des enfants.

Suite aux arrêts des enseignants pour raisons familiales et professionnelle, ne trouvant pas de professeurs pour leur remplacement, nous ne savons pas si le Club repartira à la

rentrée 2016 – 2017 malgré toutes nos demandes à la Fédération Française de Judo.

Le repas du Club prévu le 19 Mars 2016 a dû être annulé suite à l'insuffisance d'inscriptions, ce qui va entraîner un manque de trésorerie.

La Mairie de Chamborêt nous a proposé de participer à leur fête de Pentecôte le 15 et 16 Mai en tenant les stands de la buvette et de la sandwicherie afin de récolter des fonds.



GYM DOUCE SENIORS

En tant que senior, il est souvent recommandé de pratiquer une activité sportive afin de préserver sa condition physique. La pratique d'une "gymnastique douce" peut être une excellente manière de reprendre le sport.

Le sport permet en effet de limiter la survenue ou la progression de certaines pathologies comme l'hypertension artérielle, le diabète ou encore les pathologies cardio-vasculaires. Il permet en outre de tonifier les muscles du corps, de renforcer la densité osseuse ou tout simplement de réduire le stress ou encore l'anxiété ressentis au quotidien par certains seniors. et des personnes âgées.



La gymnastique douce vous propose de vous muscler tout en douceur grâce à **des mouvements ludiques simples et adaptés au plus grand nombre dans une atmosphère conviviale grâce à nos quatre animatrices Claudine, Danièle, Eliane et Michelle.**



Vous commencez votre séance d'une heure par un échauffement de 10 minutes destiné à préparer les muscles et les articulations aux différents exercices qui seront à exécuter.

Puis vous réaliserez des mouvements qui vous permettront de travailler harmonieusement l'ensemble du corps. Vous prendrez plaisir à exécuter des exercices avec des accessoires tel que le ballon, le cerceau, le bâton, les steps, les élastiques et peu à peu vous améliorerez de façon significative votre condition physique.

Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre **tous les mardis matins de 9h30 à 10h30 de septembre à juin, dans la salle du Dojo !**

Il ne vous en coûtera que la modique somme de trente-cinq euros pour une année.

Renseignements Eliane LAURENT : 05 55 75 60 85

OMNISPORTS

L'AS Saint Jouvant Omnisports regroupe 5 sections

FOOT, JUDO, VTT, GYM DOUCE, GYM VOLONTAIRE.

Ce qui représente environ 280 licenciés ; si vous souhaitez rejoindre une de ces associations, n'hésitez pas à contacter la mairie qui vous donnera les coordonnées de chaque club.

Les associations de la commune se retrouveront le samedi 2 juillet 2016 autour d'un repas dansant ; ce sera l'occasion de clôturer l'année dans une ambiance conviviale et festive.

(Repas ouvert à tous : pas besoin d'être membre d'une association !)

Réservations auprès de la mairie.



COMITE DE JUMELAGE



Aurence
Glane
Développement
Couzeix

Le dernier mandat ?

Au 1er janvier 2017, notre Communauté de communes va disparaître en tant qu'entité souveraine, en fusionnant avec deux autres : Porte d'Occitanie(Bessines) et MAVAT (Monts d'Ambazac et Val du Taurion). De plus, nous venons d'apprendre que Chaptelat rejoindrait Limoges Métropole, encore des changements à prévoir !

L'activité de Jumelage, choisie par AGD en son temps, n'étant pas une compétence obligatoire, on ne peut pas dire aujourd'hui quel sera notre avenir : continuité sous une autre forme ou disparition pure et simple ?

Pour le nouveau bureau issu de l'Assemblée Générale du 18 mars dernier, rechercher les moyens statutaires et financiers pour pouvoir continuer cette activité sera une de ses plus importantes missions, dans les mois à venir.

Les membres élus au Conseil d'Administration :
24 postes à pourvoir, 23 candidats, tous élus !

- BASCANS Max
- BESSOU François
- BROSSARD Claude
- CADARIO Gabriel
- DESFARGES Andrée
- DOISNEAU Josette
- DOISNEAU Pierre
- DUPAYS Marie-Jeanne
- DUPAYS Michel
- DURAND Jean François
- GARILLON Bernard
- GARILLON Nicole
- JARRY Daniel
- MAZET Michèle
- NOUAILHAGUET Ghislaine
- PAULIAT Bernard
- PRADEAU Janine
- REDON Simone
- SOLIS Jany-Claude
- TURBIAN Gino
- VERGNOUX Aimée

Pour suivre notre actualité connectez-vous à notre blog :

agd-couzeix-jumelage.blogspot.com

Ou contactez-nous par courrier à :

AGD-Couzeix-jumelage

17 rue du 8 mai 1945-87510 NIEUL

Programme 2016

- Déplacement de jeunes sportifs à Oberasbach les 15 et 16 mai (foot et hand)
- Réception délégation de l'Unione Romagna Faentina du 2 au 5 juin
- Vide greniers le 26 juin à St Jouvent
- Déplacement à Oberasbach du 8 au 11 Juillet
- Rencontre tri nationale de jeunes à Oberasbach du 31 juillet au 7 août
- Réception d'une délégation hongroise du 12 au 16 août
- Réception d'une délégation d'Oberasbach, marché des saveurs à Chamborêt le 13 novembre
- Marché de Noël à Oberasbach 3 et 4 décembre
- Choucroute à Couzeix le 10 décembre

Cotisation

14 € pour une personne

28€ pour un couple ou une famille

Contact : Jany-Claude SOLIS 06 12 86 33 26

CLUB DE RANDONNEES

La commission circuit a établi 39 sorties, dont 8 circuits en dehors de nos frontières habituelles, 9 accompagnateurs ont encadré ces différents circuits, merci à eux.

Comme chaque année la saison débute par la randonnée à Saint-Pardoux du Conseil Départemental.

Participation au Téléthon.

Rando de la châtaigne à Montrol Sénard.

Organisation de la première journée du patrimoine. Merci à la famille Perrier pour leur accueil au château de Boisse.

Le 25 avril, une randonnée à trois têtes, avec un départ de Saint-Jouvent, un de Compreignac et un de Bonnac-la-Côte, permettait de se retrouver au "fauteuil du juge" sur la commune de Compreignac.



Une grange mise à notre disposition à "Beausoleil" permettait de nous restaurer après le pot d'accueil servi par le club Nature de Compreignac.

Les 3 circuits inscrits au PDIPR ont reçu un avis favorable du Conseil Départemental, avec des recommandations de faibles importances (traversée de route).

Suivez nous sur le site de la mairie, rubrique association.

La saison 2015/2016 a débuté le 6 septembre. Cette année des sorties auront lieu tous les samedis après-midi sur une distance d'environ de 10 kilomètres.

Pour tous renseignements, contacter Jean-Louis BARDE au 05 55 75 60 92 ou Denise MARIAUD au 05 55 75 64 68.

BUREAU

Président : Jean-Louis BARDE

Vice-président : Jean-Louis CLAUS

Secrétaire : Denise MARIAUD

Secrétaire adjointe : Françoise BERNERON

Trésorier : Jacques CHAMPAGNE

Trésorier adjoint : Jonathan PICHON

Membres : Patricia VIGNALS, Michel LEBRAUD, Lucien PERAUD

FOOTBALL

La section Football se porte toujours aussi bien avec les 118 licenciés qui la composent pour cette saison 2015-2016.

L'Ecole de Football, constituée des catégories U6 à U17, regroupent 77 enfants, la catégorie Séniors, 20 joueurs et une vingtaine de dirigeants/éducateurs s'occupent de faire vivre le club.

Les footballeurs en herbe, nés en 2007, 2008, 2009 et 2010 sont encadrés par Cédric, Grégory, Cyrille, Arno et Christophe qui s'investissent beaucoup. Lors des entraînements, qui ont lieu les samedis matins et les mercredis soirs, de nombreux ateliers sont mis en place pour apprendre les bases de notre sport collectif à une vingtaine d'enfants dont 5 jeunes filles (Tifenn, Amandine, Louane, Julie, et Luna). A noter également que le samedi après-midi, des équipes U7 et U9 sont formées pour participer à des plateaux dans tout le département. Ceci permet aux enfants de se confronter à d'autres joueurs et déjà d'éprouver la joie de marquer un but ou d'avoir bien défendu le sien collectivement.

Avec un effectif de 19 joueurs, la catégorie U11, encadrée par Vincent et Fabien, est constituée de 2 équipes. Les entraînements ont lieu les mercredis soirs et les samedis sont réservés aux rencontres avec des clubs adverses à l'occasion de plateaux organisés par le District de la Haute-Vienne. Les résultats sont satisfaisants sachant qu'il s'agit ici de conforter les fondamentaux normalement acquis en catégories U6 à U9 avant de se lancer dans le grand bain du championnat en U13.



Les U7



Les U11

En Entente avec les clubs de Nantiat et de Compreignac, la catégorie U13 est constituée de 20 joueurs dont 14 pour notre seule commune et 4 filles qui nous ont rejoints cette saison (Camille, Jade, Perrine et Aymeline). Cet effectif a permis de former deux équipes encadrées par Hervé, Thierry et Jérôme. Les entraînements ont lieu le jeudi soir à St-Jouvent et à Nantiat (l'hiver). Nous tenons à féliciter l'ensemble des enfants qui sont très assidus à ces entraînements.

Les 2 équipes ont réalisé la première phase dans deux niveaux différents et terminent à la 4^{ème} place pour l'équipe 1 (niveau B) et à la 5^{ème} place pour l'équipe 2 (niveau C). Ce classement leur permet de participer respectivement au championnat Excellence et Promotion de District. L'état d'esprit des enfants, leur envie de jouer ensemble et leur enthousiasme permettent à l'équipe 2 d'obtenir des résultats très prometteurs. Pour l'équipe 1, le niveau est assez relevé et les joueurs éprouvent quelques difficultés mais ils s'accrochent.

En catégorie U15, l'Entente avec Nantiat et Compreignac permet d'atteindre un effectif de 35 joueurs.

L'équipe 1, encadrée par Laurent, Philippe et Guy, est constituée principalement de 2^{ème} année. Engagée au Niveau A lors de la 1^{ère} phase, elle a connu un parcours très difficile enchaînant les contre-performances. Elle a donc terminé à la 6^{ème} place de sa poule, ce qui ne lui permettait pas d'envisager un autre championnat que celui de Départemental Promotion d'Honneur. Désormais, cette équipe s'est fixée comme objectif de gagner ce championnat. Souhaitons qu'elle réussisse ce challenge !

L'équipe 2 regroupe les premières années qui doivent appréhender le passage à un terrain plus grand avec une durée de match plus longue. Cet apprentissage peut quelque fois être difficile et les enfants ne doivent pas se décourager. En effet, lors de la première phase, les équipes évoluent dans des poules de brassage avec des niveaux de jeu différents. Ainsi, les défaites peuvent être lourdes et les victoires peu nombreuses. Cela a été le cas pour notre équipe 2. Néanmoins, la qualité des encadrants et la volonté du groupe leur ont permis d'éviter la dernière place. Cette équipe évolue désormais dans le championnat Départemental Promotion Honneur qui est plus à sa portée et permet à nos jeunes joueurs de mieux s'exprimer.

La catégorie U17 ne regroupe que 18 joueurs, ce qui n'a permis d'engager qu'une seule équipe encadrée par Jeff et Loïc.

A l'issue de la phase de brassage, la qualité du groupe lui a permis de terminer en milieu de tableau, accédant au championnat Départemental Promotion Honneur pour la seconde phase. A mi-parcours, cette équipe occupe la 3^{ème} place à 2 points du premier. Souhaitons-lui bonne chance pour qu'elle puisse terminer la saison sur le podium.

L'Entente élargie au club de Bessines a permis de constituer une équipe U18 qui est engagée dans la poule de Promotion Honneur de la Ligue du Centre Ouest. Encadrée par Luc et Jérôme, pour le moment, elle accomplit un parcours difficile mais très honorable puisqu'elle occupe le milieu de tableau dans une poule très relevée. Souhaitons également bonne chance à cette équipe qui est la seule de notre Entente à évoluer au niveau Régional.

Concernant les séniors, le début d'année s'annonçait très compliqué. En effet, avec un effectif très réduit suite à de nombreux départs ou arrêts, la question de l'engagement d'une équipe s'est posée. Cependant, après une remobilisation d'anciens joueurs (merci à Thierry) qui ne souhaitaient pas voir disparaître cette équipe Séniors, notre coach Romuald a pu compter une vingtaine de joueurs. Ceci nous a donc permis d'envisager sereinement le championnat de 4^{ème} Division District dans lequel le club avait été repêché.

La qualité footballistique du groupe est très éclectique et les victoires sont difficiles à obtenir. Il faudra donc batailler dur pour assurer le maintien mais le groupe a l'envie pour y arriver alors faisons lui confiance...

Comme chaque année, nous sommes à la recherche de bénévoles qui souhaiteraient donner de leur temps aux autres. Aussi, si vous vous sentez l'âme d'un footeux ou si vous souhaitez tout simplement nous donner un petit coup de mains que ce soit pour les catégories jeunes ou séniors, pour les quelques manifestations que nous organisons, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Je profite de ce bulletin municipal pour remercier chaleureusement tous les annonceurs qui participent à l'élaboration de nos calendriers.

Un grand merci à la Municipalité qui répond toujours présente à chacune de nos demandes et pour l'entretien de nos installations.

C'est l'occasion également de remercier, tous les éducateurs, dirigeants, parents et supporters qui nous accompagnent toute l'année et participent à la bonne vie du club.

BUREAU

Président :

Jérôme **CLAUS** 06-16-84-87-10

Secrétaire :

Laëtitia **DUFRAISSE** 06-85-76-86-58

Secrétaire adjoint :

Romuald **DUFRAISSE** 06-31-45-41-26

Trésorier :

Xavier **CADET** 06-88-56-41-92

Trésorier adjoint :

Delphine **LEMAIN** 06-43-52-77-71

Membres : André **DUNORD** Vincent **REDON**

Guy **BARBARIN** Cédric **MARTIN** Jean-François **HALLOT**

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

A l'image de notre école qui accueille de nouveau 200 élèves cette année, l'Association des Parents d'Elèves, grâce à l'investissement des bénévoles, est une structure dynamique. L'Association organise plusieurs manifestations afin de financer une partie des sorties scolaires ainsi que l'achat de matériel.

Ainsi, le concours de belote du 28 novembre 2015 a connu un réel succès et le Loto a ravi les grands, mais aussi les petits qui sont tous repartis avec un cadeau.

Nous nous sommes également investis lors de la période de Noël avec la tenue d'un stand lors du marché. Nous avons ainsi pu financer un spectacle et la venue du Père-Noël les bras chargés de chocolats et de cadeaux pour les classes (livres, jeux, maquettes etc...)

Au printemps, une braderie « Petite Enfance » aura lieu le 22 mai 2016 à la salle polyvalente, sous des chapiteaux et dans la cour de l'école avec une restauration proposée.

Enfin, pour conclure l'année scolaire riche et studieuse, l'Association en collaboration avec les professeurs et les AT-SEM, organisera une fête de fin d'année le 25 Juin. Lors de cette journée, les enfants pourront faire apprécier à leurs familles les spectacles mis en place par les professeurs, participer à la kermesse (jeu de plein air, maquillage, vente de petits jouets...) et également partager un déjeuner convivial en famille.

Les parents d'élèves qui souhaitent intégrer l'Association sont les bienvenus pour apporter leurs idées et venir partager des moments sympatiques (n'hésitez pas à nous contacter : 06.88.16.00.13 ou christinelomero@gmail.com).

BUREAU

Présidente : Christine LOMERO

Vice-présidente : Céline CADET

Secrétaire : Célia GUETRE

Secrétaire adjointe :

Perrine TROUBAT

Trésorière : Virginie ROY

Trésorier adjoint : Philippe DU-FOUR

Autres Membres : 30 membres



FNATH

La FNATH association des accidentés de la vie, est une association reconnue d'utilité publique, créée en 1921.

Individuellement la FNATH assure un rôle de conseil et de défense de ses adhérents.

Avec ses 8 salariés et 331 bénévoles, nous accueillons nos adhérents à nos bureaux de Limoges et des permanences sont assurées dans un grand nombre de communes du département, nous les aidons à entreprendre les démarches nécessaires en fonction de leur situation dans des domaines variés tels que : l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie ou celle de la longue durée, l'invalidité, le handicap, les accidents (domestiques, de voitures, etc,...) le droit du travail, les prestations familiales, le chômage, l'accessibilité, la retraite, etc,... et ce quel que soit le régime social.

Collectivement : la FNATH mène une action revendicative auprès des pouvoirs publics pour l'amélioration du sort des « accidentés de la vie » en s'appuyant que les situations concrètes rencontrées dans l'ensemble des groupements départementaux de l'association et notamment celui de la Haute-Vienne qui est le plus important de France avec ses 8 000 adhérents (par exemple : les revenus des accidentés de la vie, l'indemnisation des victimes d'accidents de travail et de maladies professionnelles...)

La FNATH examine tous les textes ou projets de textes relatifs au handicap ; elle élabore des projets d'amendements pour les améliorer, amendements que nous relayons auprès de nos parlementaires départementaux.

Localement, les bénévoles volontaires et les permanents de l'association siègent dans un certain nombre d'organisme, intervenant dans les domaines de compétences de l'association (santé, handicap, travail, sécurité sociale, etc,...). Quelques exemples : Maison départementale des personnes handicapées, Commission des droits et de l'autonomie (ex : CO-TOREP), Caisse primaire d'Assurance Maladie, Commission régionale de conciliation et de l'indemnisation des accidents médicaux, Commission d'accessibilité, Programme départemental et régional d'insertion des travailleurs handicapés

Les prévisions de la section pour l'année 2016

Cette année, petit changement, les permanences auront lieu le troisième samedi du mois de 9 heures à 11 heures à la Mairie de Nieul – Salle du Conseil Municipal avec la collaboration de Emilie Moreau et des membres du bureau. Pourquoi ce changement, notre juridique Christine Salsedo étant en arrêt de travail raison de santé et pour permettre aux adhérents de pouvoir se renseigner et maintenir une permanence à Nieul, nous allons nous associer avec la section de Compreignac pour avoir la présence d'une juridique un mois sur deux.

28 août : Participation au vide grenier à Nieul

Le 04 septembre Journée de la section FNATH Nieul : comme les autres années fidèles au poste, nous tiendrons notre stand le jour du marché de Saint-Jouvent et probablement un filet garni sera à gagner.

Le 09 octobre repas convivial. Cette année, le repas de la section aura lieu à la Salle Polyvalente de Peyrilhac. Même traiteur, même ambiance. Nous vous attendons nombreux.

Marché de décembre à Peyrilhac (normalement le 18 décembre) : notre stand vous accueillera le jour du marché de Noël et nous aurons le plaisir de vous offrir le café. Je pense que nous essaierons encore d'organiser une vente de châtaignes blanchies.

Grande tombola du Groupement de la Haute-Vienne

Du 1^{er} janvier au 31 août, vente de tickets de tombola plus de 100 lots mis en jeu (téléviseur LED, lave vaisselle, home cinéma, cave à vin, tablette tactile, aspirateur, voyage découverte, bon d'achats,...)

Le tirage au sort aura lieu le 10 septembre au siège du groupement Avenue Locarno à Limoges.

Pour toutes informations complémentaires ou connaître notre association, vous pouvez contacter les responsables de commune ou le président

DUREAU Jean-Claude : 05 55 75 84 50 NIEUL

DESMOULINS Robert : 05 55 75 80 54 SAINT-JOUVENT

SALVI Bernard : 05 55 75 85 11 PEYRILHAC



A VOS PLANTOIRS !!!

La municipalité de SAINT-JOUVENT vous informe qu'elle souhaite organiser un concours communal des Maisons fleuries pour la saison 2016. L'engagement est gratuit.

Pourquoi ce concours et que représente t'il ?

Le fleurissement d'une commune participe à la qualité du cadre de vie, permet d'embellir celle-ci, de la rendre accueillante et agréable à vivre.

La commune, depuis plusieurs années, s'investit et s'emploie dans l'amélioration de son environnement et plus particulièrement pendant la période estivale.

Cette année, le souhait de la commission fleurissement est d'associer les administrés à cette démarche en leur permettant de mettre en avant leur implication dans l'embellissement de la commune, la qualité de leur travail et les récompenser de cet investissement personnel.

En fleurissant, nos amateurs avisés, tout en se faisant plaisir, améliorent l'esthétique de la commune et participent au bien-être de tous ceux qui peuvent apprécier le résultat de leurs efforts depuis la voie publique.

Ce concours est donc une reconnaissance par la commune de ces actions individuelles menées par les habitants en matière de valorisation du cadre de vie par le fleurissement.

Modalités du concours

Il y a une classification par catégories, choisies par le jury, permettant ainsi à tous de participer :

- | | |
|---------------------|-----------------------|
| - Balcons | - Façades |
| - Fenêtres ou murs | - Fermes fleuries |
| - Jardins originaux | - Maisons avec jardin |
| - Rocailles | - Terrasses. |

Différents éléments d'appréciation permettent d'établir un classement des participants :

- | | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| - Diversité des espèces utilisées | - Entretien de l'espace concerné |
| - Harmonie des couleurs et volumes | - Qualité des végétaux |
| - Vision d'ensemble. | |

Durant l'été, un jury sillonnera la commune afin d'apprécier et juger les créations des participants.

A l'automne, une manifestation conviviale viendra clôturer cette initiative afin de dévoiler les résultats et récompenser les meilleurs jardiniers amateurs.

Comment s'inscrire à ce concours ?

A l'aide du bulletin ci-dessous à retourner à la Mairie

(pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Mairie au 05.55.75.81.01).

La Commission Fleurissement de la Commune de Saint-Jouvent

CONCOURS DE FLEURISSEMENT

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Souhaite participer au concours organisé par la commune de SAINT-JOUVENT.

Signature

INFORMATIONS

BRÛLAGE DES DECHETS VERTS



Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit

(article 84 du « règlement Sanitaire Départemental »)

Au-delà des possibles troubles de voisinage générés par les odeurs et de la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantités importantes.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et polluée d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

TAILLE DES HAIES



Il est interdit de tailler des haies entre le 1er avril et le 31 juillet

La restriction concernant la période d'entretien des haies est une obligation nouvelle. En effet, le règlement du Parlement européenne et du Conseil n° 1306/2013 du 17 décembre 2013 impose aux Etats membres de prendre une mesure sur « l'interdiction de tailler les haies et les arbres durant la période de reproduction et de la nidification des oiseaux ». (Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE)).

DECHETTERIE DE NIEUL (source site AGD)



La Communauté de Communes Aurence Glane Développement (AGD) met à disposition des particuliers résidant sur le territoire de la commune de Saint-Jouvent, la déchetterie située à Nieul.

Elle permet le dépôt de certains déchets et matériaux volumineux. Pour rentrer sur le site de la déchetterie, les utilisateurs doivent posséder un badge d'accès. Le formulaire de demande du badge est à demander soit auprès de la Mairie soit, auprès des gardiens, soit en téléchargeant sur le site d'AGD. Pour les professionnels, la demande est à faire au SYDED (05.55.12.12.87).

Sont acceptés: les déchets verts (tonte, feuilles, taille d'arbres, arbustes, haies), gravats, déchets ménagers spéciaux (acide, bases, solvants, produits pâteux, emballages souillés), ferraille, DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), cartons, néons et piles, encombrants, huile de vidange et alimentaire.

Ne sont pas acceptés: ordures ménagères, déchets industriels, cadavres et excréments d'animaux, produits radioactifs, déchets hospitaliers ou médicaux, pneus, déchets.



CONSIGNES DE TRI AUX ECO-POINTS

Ces points de regroupement situés au Bourg, à Neuvillas et à Puy Las Hautas, accueillent nos déchets recyclables. Trois grandes familles de matières se recyclent et sont regroupées sous trois couleurs différentes.



Conteneur vert : pour le verre alimentaire (bouteilles, flacons, pots en verre sans les capsules, les couvercles et les bouchons).

Ne sont pas acceptés : vitres, ampoules et vaisselle.



Conteneur jaune : pour les emballages ménagers (bouteilles et flacons plastiques n'ayant pas contenu de produits dangereux), emballages métalliques (boîtes de conserves, canettes, barquettes aluminium, boîtes de fer), emballages cartonnés (barils de lessive, cartons et briques alimentaires).

Ne sont pas acceptés : emballages gras et souillés, emballages ayant contenu des produits toxiques, emballages non vidés.



Conteneur bleu : pour le papier (enveloppes, journaux, magazines, publicités, prospectus, catalogues, annuaires, courriers, lettres, livres et cahiers).

Ne sont pas acceptés : films plastiques, papiers souillés, cartons, post-it, papiers cadeaux, papiers peints, mouchoirs, papiers aluminium, photos, papiers comprimés ou froissés, papiers

Un déchet mal trié est considéré comme une erreur de tri et coûte donc plus cher à la collectivité.



Il est interdit, sous peine d'amende, de déposer quelque déchet que ce soit, même recyclable, au pied des conteneurs ainsi que des sacs contenant des ordures ménagères.

SOYONS TOUS ECO-CITOYENS



ZOOM SUR L'ÉLAGAGE

ERDF - Electricité Réseau Distribution France - entreprise à qui la loi a confié la mission du service public de l'électricité, développe, exploite et entretient les réseaux électriques. A ce titre, l'activité d'élagage fait partie de ses missions pour garantir une bonne qualité d'électricité pour chaque utilisateur du réseau public électrique.

Les règles de sécurité

À respecter aux abords des lignes électriques :

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 volts, à moins de 5 mètres des lignes supérieures à 50 000 volts
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'un câble nu ou en contact avec un câble isolé
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service dépannage d'ERDF
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service dépannage d'ERDF



▲ Câble électrique isolé

◀ Câble électrique nu

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : "la zone interdite à la végétation autour des câbles électriques avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne".

Distances minimales que la végétation ne doit pas franchir

| Réseau | Distance min. | Emprise min. |
|---------------|---------------|--------------|
| Basse Tension | 1 m | 0 m |
| Haute Tension | 2 m | 0 m |

Les responsabilités

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant notamment si les trois conditions suivantes sont réunies :

- La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne
- L'arbre n'a pas été planté aux distances légales
- L'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située la ligne

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée. **Aucun élagage ne peut être entrepris à moins de 3 m. des lignes sans autorisation au préalable par ERDF** par l'envoi d'une DT-DICT sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

L'élagage est à la charge d'ERDF

Dans les autres cas ERDF assure l'élagage. Chaque propriétaire en est informé au préalable ainsi que la mairie. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF.

Avant toute intervention ERDF informe les propriétaires et les mairies.

Non propriétaire du bois élagué, ERDF doit laisser sur le terrain ou le long de la route les branches coupées lors de l'élagage.

Pour contacter ERDF :



- Dépannage Haute-Vienne : 09.72.67.50.87
- Pour toute autre demande : 09.69.32.18.75



ERDF dépense chaque année près de 1,3 million d'euros sur cette activité et traite environ 400 km d'élagage sur les réseaux moyenne et basse tension.



SARL DANGLARD

Marbrerie Funéraire *Pompes Funèbres*

Organisation complète des Obsèques
Accès Chambres Funéraires
Contrat Obsèques

25 rue de la Tour 3 place de l'église
87140 THOURON 87140 NANTIAT

05 55 53 48 13

" AUTOUR DES FLEURS "

Toutes compositions
Bouquets, Plantes
Tergal
Articles funéraires

1 Place de l'église
87140 NANTIAT

05 55 53 42 36

Allo! Le Petit Vidangeur

ALAIN BERLAND
06.55.36.42.38 ou 06.14.98.37.14
Chantelauve - 87270 CHAPTELAT
alain.berland@wanadoo.fr

Agence : 1, Prugne - 23300 St Agnant de Versillat

POMPAGE, NETTOYAGE fosses, bacs à graisses, puits, étangs, etc.
DEBOUCHAGE CURAGE regards drains, canalisations,....

MERIGOT
POMPES FUNEBRES MARBRIER
Une famille au service des familles

Chambres funéraires
Javerdat | Nieul | Mézières-sur-Issoire | Saint-Priest-sous-Aixe

*Organisation complète des obsèques - Transports de corps avant et après mise en bière - Marbrerie
Entretien de sépultures - Contrats obsèques - Articles funéraires - Compositions florales toutes cérémonies*

24h/24 : 05 55 03 19 19 - 06 80 44 04 04
www.merigot-pompes-funebres.fr | merigotpompesfunebres@orange.fr | fax : 05 55 03 24 20

MEYZIETP
LE TERRASSEMENT

www.meyzietp.com

42 route de Quinsac | 87500 St-Yrieix-La-Perche | 05 55 75 91 91
www.meyzietp.com

Cabinet Lehmann

12, rue de la Fonderie
87000 LIMOGES

sarl.lehmann.geometre@wanadoo.fr

> GEOMETRE EXPERT
Bornage, Division foncière, Copropriété, Division en volumes

> INGENIERIE VRD
Lotissement, Assainissement, Eau Potable, Voirie, Aménagement urbain

> TOPOGRAPHIE
Terrain et Bâtiments, Ouvrages d'Art, Nivellement, Relevé Scanner

05 55 79 21 29

Le 147

LUCILLE & CHRISTOPHE GALON
10 Maison Neuve 87510 St Jouvent
05.55.10.02.36

SARL LVTP

La Planche
87510 Saint-Jouvent



Tél. **05 55 08 00 62** Fax **05 55 08 05 71**

4x2 tri benne avec grue, 6x4 bi benne, semie benne
Porte engin Convoi exceptionnel dans toute la France



GROUPAMA
TOUJOURS PROCHE
DE VOUS

VOTRE AGENCE
▶ Galerie de la Lande
91,93 Avenue de Limoges
87270 COUZEIX
Tél. 05 55 75 60 48

Retrouvez-nous sur groupama.fr
0 800 250 250  **Groupama**
Toujours là pour moi.

Groupama Centre Atlantique - 2 avenue Limoges - CS 90001 - 79044 Niort Cedex 9. Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Entreprise régie par la Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 61 rue Talbot 75009 Paris.

IMMO COUZEIX *Pierre Lacotte*



Tél. 05 55 39 70 70

www.orpi.com/immocouzeixlacotte

30 ans d'expérience au service
de votre projet immobilier





sarl DUFOR
Plomberie

chauffage
énergies renouvelables
Vente, Installation
Entretien, Dépannage, Ramonage, Electricité

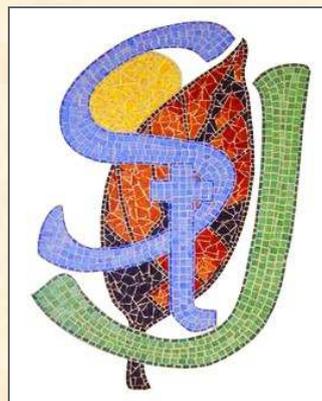
2 B, rue de l'ancienne Poste - 87510 Saint Jouvent
Tél. : 05 55 36 89 44 / 06 07 67 21 67
dufour.plomberie@free.fr

MAIRIE Horaires d'ouverture

| | | |
|----------|------------|-------------|
| Lundi | 8h45-12h00 | 14h00-18h00 |
| Mardi | 8h45-12h00 | 14h00-18h00 |
| Mercredi | 9h00-12h00 | |
| Jeudi | 8h45-12h00 | 14h00-18h00 |
| Vendredi | 8h45-12h00 | 14h00-18h00 |
| Samedi | 8h45-12h00 | |

Tél : 05-55-75-81-01 — Fax : 05-55-75-61-87

Site internet : <http://www.saintjouvent.com>



GARDERIE MUNICIPALE

11 rue des Ecoles
87510 SAINT-JOUVENT
Tél : 05-55-08-19-24
07-83-35-83-49



ECOLE PRIMAIRE

Tél : 05-55-75-61-14
05-55-75-62-35
Email: ce.0870367b@ac-limoges.fr

Horaires d'ouverture

| | | |
|----------|-----------|-------------|
| Lundi | 7h15-8h50 | 16h30-18h30 |
| Mardi | 7h15-8h50 | 16h30-18h30 |
| Mercredi | 7h15-8h50 | 11h45-12h30 |
| Jeudi | 7h15-8h30 | 16h30-18h30 |
| Vendredi | 7h15-8h30 | 16h30-18h30 |

Horaires scolaires

| | | |
|----------|------------|-------------|
| Lundi | 9h00-12h10 | 13h40-15h50 |
| Mardi | 9h00-12h10 | 13h40-15h50 |
| Mercredi | 9h00-11h40 | |
| Jeudi | 9h00-12h10 | 13h40-15h50 |
| vendredi | 9h00-12h10 | 13h40-15h50 |

Docteur HERBACH
Tél : 05-55-75-68-52

POLICE
17

SAMU
15

POMPIERS
18

Gendarmerie de Nieuil
24 rue des Vignes
Tél : 05-55-75-80-07

COMMUNAUTE DE COMMUNES A.G.D.

17 rue du 8 mai 1945 87510 NIEUL Tél : 05-55-39-64-10

SERVICE ADMINISTRATIF A.G.D.

Lundi
Mardi 8h30 à 12h30
Mercredi Et
Jeudi 13h30 à 16h30
Vendredi



DECHETTERIE DE NIEUL

Lundi
Mercredi 9h à 12h30
Vendredi Et
Samedi 14h à 18h30